

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Jeudi 28 mars 2019 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

19/012/HN

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Approbation du Compte
d'Exécution de l'Etat Spécial d'Arrondissements : Exercice 2018**

Monsieur le Maire du 6^{ème} secteur soumet au conseil des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements le rapport suivant :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment à l'article L2511-45, le Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'exécution de l'Etat Spécial d'Arrondissements - Exercice 2018 :

Section de Fonctionnement

* le montant total des recettes est de :	1 987 948, 90 €
* le montant total des dépenses est de :	<u>1 929 552, 14 €</u>
* l'excédent de fonctionnement est de :	58 396, 76 €

Section d'Investissement

* le montant total des recettes est de :	379 052, 97 €
* le montant total des dépenses est de :	<u>372 830, 29 €</u>
* l'excédent d'investissement est de	6 222, 68 €

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Au bénéfice des observations présentées ci-dessus, il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LE COMPTE D'EXECUTION 2018
OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

- ARTICLE 1** : Est approuvé le Compte d'Exécution 2018 présenté par Monsieur le Maire d'Arrondissements et joint à la présente délibération.
- ARTICLE 2** : Est constaté au résultat global, un excédent de **58 396, 76 €** pour la section de fonctionnement (Annexe 1).
- ARTICLE 3** : Est constaté au résultat global, un excédent de **6 222, 68 €** pour la section d'Investissement (Annexe 2).
- ARTICLE 4** : Sont constatés les résultats définitifs tels qu'ils sont résumés dans la balance générale du Compte d'Exécution 2018 (Annexe 3).

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté
à la majorité.
Contre du Groupe Marseille Bleu Marine**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Julien RAVIER**